

GÉREZ VOTRE BUDGET GRÂCE À LA MENSUALISATION

Facilitez vos démarches et étalez vos règlements !
Nevers Agglomération vous propose la **mensualisation** pour le paiement de vos factures d'eau et d'assainissement.

POURQUOI CHOISIR LA MENSUALISATION ?

- Je répartis mes dépenses d'eau et d'assainissement sur 11 mois
- Je connais à l'avance les dates de prélèvement des acomptes et leur montant
- J'opte pour le prélèvement bancaire qui est un moyen de paiement pratique et sûr

SIMPLICITÉ

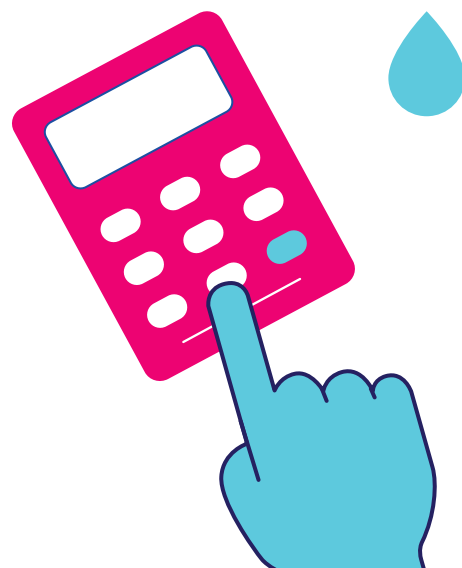
- 10 acomptes mensuels définis selon votre facture de l'année précédente et une facture de régularisation le 11^e mois après la relève de votre compteur

TRANQUILITÉ

- Je maîtrise mon budget et le règlement de mes factures

ÉCOLOGIE

- Plus de timbre ou de plis à renvoyer !
Tout est automatisé





COMMENT BÉNÉFICIER DU PRÉLÈVEMENT MENSUEL ?

(pour vos prochaines factures)



1• Remplissez vos coordonnées sur le mandat de prélèvement, datez et signez le coupon détachable (ci-dessous)

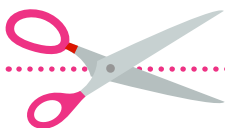


2• Précisez le type de prélèvement souhaité : mensuel ou en une seule fois (prélèvement à l'échéance)



3• Joignez un RIB avec le coupon détachable au :

SERVICE DE L'EAU DE NEVERS AGGLOMÉRATION
PLACE DU GUÉ
58000 NEVERS



MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce mandat, vous autorisez Nevers Agglomération à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément à nos instructions.

NOM DU TITULAIRE DU CONTRAT : _____

RÉF. CLIENT :

DÉBITEUR (Joindre un RIB)

Coordonnées du titulaire du compte à débiter

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____ Mobile _____

E-mail _____

Nombre de personne dans le logement _____

IBAN

BIC

Fait à _____ Date de signature _____

Paiement Mensuel

Prélèvement à l'échéance

Le 7

Le 15

CRÉANCIER

SERVICE DE L'EAU
DE NEVERS AGGLOMÉRATION
Place du Gué
58000 Nevers
Tél. : 03 86 61 81 67

Signature